



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 22 mars 2017

### **L'intervention tarifaire du Conseil fédéral freine la hausse des primes**

Pour soulager immédiatement les assurés, une mise en œuvre début 2018 est indispensable

***Bonnes nouvelles pour les assurés. Si le Conseil fédéral met en œuvre l'intervention annoncée ce jour en matière de tarif médical ambulatoire, les assurés seront bientôt soulagés de plus de 700 millions de francs, sans que la qualité des soins en souffre. curafutura demande une mise en œuvre dès début 2018 pour que la population en bénéficie immédiatement. curafutura voit sa position renforcée par le fait que le Conseil fédéral a repris dans le projet soumis à consultation des propositions que l'association lui avait soumises. Elle continuera donc à s'engager dans l'intérêt des assurés pour parvenir à une structure tarifaire moderne et appropriée.***

Le Conseil fédéral a envoyé aujourd'hui en consultation le projet d'ordonnance sur la révision de la structure tarifaire du tarif médical ambulatoire. L'intervention du Conseil fédéral s'est avérée nécessaire car les partenaires tarifaires n'ont pas encore réussi à trouver un terrain d'entente pour réviser ensemble un tarif obsolète et défectueux. curafutura soutient le projet du Conseil fédéral, qui vise ainsi à préserver la population de hausses de primes incontrôlées et excessives.

### **Le Conseil fédéral reprend en partie des propositions de curafutura**

Le projet mis en consultation comprend diverses mesures proposées l'automne dernier par curafutura au Conseil fédéral (<http://www.curafutura.ch/fr/tarifs/tarmed/detail/tarmed-hoehste-zeit-fuer-sofortmassnahmen/>). Ces propositions allègent la charge financière des assurés de 600 millions de francs (2% des primes AOS) sans nuire aux soins ambulatoires. Les propositions formulées par curafutura ne visent pas une réduction des prestations. Il s'agit davantage de favoriser la transparence afin que les assureurs et les patients puissent mieux comprendre les décomptes horaires établis par les médecins. De plus, les propositions permettent de se départir des tarifications erronées, lacunaires et excessives tout en revalorisant les médecins de premier recours, qui se voient indemnisés à hauteur des spécialistes.

### **Les membres de curafutura souhaitent tenir compte de cet allègement dans les primes 2018**

Les économies de plus de 700 millions de francs envisagées par le Conseil fédéral, soit davantage que celles proposées par curafutura, soulignent d'une part le sérieux avec lequel le gouvernement fédéral procède à cette intervention, mais aussi les attentes envers les partenaires tarifaires. Pius Zängerle, directeur de curafutura, déclare à ce sujet: «*Nous saisissons volontiers la balle au bond et allons*



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

*analyser en détail le projet. Pour curafutura, il est déterminant que l'intervention tarifaire développe immédiatement des effets perceptibles. Voilà pourquoi les membres de curafutura intégreront à leurs calculs des primes 2018 les mesures qui vont être discutées.»*

### **L'intervention tarifaire du Conseil fédéral n'est qu'une étape**

Pour curafutura, l'intervention tarifaire du Conseil fédéral, prévue et pleinement justifiée, n'est qu'une étape. L'objectif reste la révision totale d'une structure tarifaire obsolète. Pour ces travaux, une plateforme est d'ores et déjà disponible: l'organisation tarifaire ats-tms SA, créée d'ailleurs dans ce but. Outre curafutura, H+, FMH et CTM en sont des parties prenantes. curafutura estime qu'il s'agit d'une base solide pour poursuivre un travail constructif. En outre, d'autres partenaires tarifaires peuvent y participer. Des courses en solitaires ne permettront pas d'atteindre l'objectif. Elles empêchent les solutions viables et augmentent ainsi le risque de nouvelles interventions de la part des autorités, telles qu'elles sont actuellement discutées au Parlement ainsi que dans divers cantons. Pius Zängerle, directeur de curafutura, ajoute: «*Le risque est de glisser insidieusement vers une étatisation de notre système de santé. Or, cela ne répond aux intérêts de personne, et certainement pas à ceux des patients et des assurés, pour lesquels nous nous engageons.*»

### **Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur*

*Téléphone: 031 310 01 84; portable: 079 653 12 60; [pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)*

*Rob Hartmans, Communication*

*Téléphone: 031 310 01 85; portable: 079 254 03 66; [rob.hartmans@curafutura.ch](mailto:rob.hartmans@curafutura.ch)*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

**La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur**

<http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>